Utilisateur Windows

|  |
| --- |
| 1 - Désagrégation de l'identité française  Observatoire du Risque Génocidaire  [Sous-titre du document] |

|  |
| --- |
| [Retour](https://www.org-coordination.fr/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <https://www.org-coordination.fr/> [postmaster@org-coordination.fr](mailto:postmaster@org-coordination.fr) |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. | TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. |
| Réalisé par l’équipe de l’Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes. | |





**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**1*2 Graves atteintes aux personnes et aux biens***

**- 121 Aux personnes**

- Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de  secours, de santé et d’éducation

**- 122** **Aux biens**

- Atteinte à la propriété et outil de travail (pillages, destruction de biens publics et privés, notamment  lors de festivités tels écoles, abris-bus, magasins…)

- Violation du drapeau Français, outrage à notre hymne national et atteinte à  notre Capitale (prestige international, conditions sanitaires, sécurité)

**- 123**  **Sort réservé aux femmes**

- violences verbales,

- violences physiques

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#1**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-1)**samedi 14 décembre 2019 - 17:16 -**[**ARNO007**](http://ardechejustice/)**a dit :**

*Je m'étonne que vous ne mettiez pas en avant les dizaines de dossiers de victimes de la FRANCMAFFIEUSERIE en FRANCE ?????  
L'atteinte aux biens et aux personnes est caractérisée. Et ça dure depuis des années jusqu'à la destruction totale de la famille ciblée et des biens de cette famille . Requête devant la CPI, la CJUE , ONU ... pour faire reconnaître les crimes contre l'humanité de la SECTE MACONNIQUE! ou MAFFIA FRANCAISE*

[**#2**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-2)**samedi 14 décembre 2019 - 17:17 -**[**ARNO007**](http://ardechejustice/)**a dit :**

*Je m'étonne que vous ne mettiez pas en avant les dizaines de dossiers de victimes de la FRANCMAFFIEUSERIE en FRANCE ?????  
L'atteinte aux biens et aux personnes est caractérisée.Et ça dure depuis des années jusqu'à la destruction totale de la famille ciblée et des biens de cette famille . Requête devant la CPI, la CJUE , ONU ... pour faire reconnaître les crimes contre l'humanité de la SECTE MACONNIQUE! ou MAFFIA FRANCAISE*

*#6 mercredi 19 février 2020 - 17:38 - chardon a dit :*

*n marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

**

*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#3**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-3)**vendredi 03 janvier 2020 - 13:09 - Anne Vareyne a dit :**

*L'ORG attend des témoignages personnels.  
Dans l'attente du vôtre ?  
Cordialement  
AV*

[**#4**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-4)**jeudi 23 janvier 2020 - 09:08 - Peter a dit :**

*Il faut absolument relayer cette information et signer la pétition  
Cette lettre à pour but d’interroger Madame Schiappa sur son silence face aux violences policières faites aux femmes depuis le début du mouvement contestataire des Gilets Jaunes.  
Avoir des réponses sur ce qu'elle met en oeuvre pour faire cesser ces violences...!  
Puisque je rappelle que son travail est bien de veiller au respect et à la protection des femmes entre-autre.  
  
Lettre ouverte à Madame Marlène SCHIAPPA  
Madame la secrétaire d’État chargée de l’égalité entre les Femmes et les Hommes et la Lutte contre les Discriminations.  
Je prends la plume pour vous INTERPELLER en tant que Femme, Mère et Grand-mère…*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

.

**

*Période du 18 novembre 2019 au 5 mars 2020*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*Madame, Vous avez déclaré vouloir porter plainte face au chahut de citoyens hostiles aux méthodes du gouvernement dont vous faites partie...  
Mais madame, depuis le mois de Novembre 2018, début des «bavures» (puisque que violences policières «on ne peut pas dire ça... ça n’est pas acceptable dans un état de droit»), lorsqu’une jeune femme manifestant pacifiquement avec son compagnon s’est fait crever l’œil…, puis cette autre jeune femme qui s’est faite matraquer au point d’avoir la moitié du crâne recousu et le cerveau à jamais endommagé…, cette autre jeune femme tirée par les cheveux…, une autre encore moins jeune, avec des béquilles qu’un policier casqué et masqué déséquilibre et fait chuter lourdement au sol…, sans compter toutes ces femmes, tutoyées, insultées, sommées de retourner dans leurs cuisines par cette même police…, jusqu’à cette infirmière rouée de coups de poing après avoir été traînée au sol..., cette syndicaliste qui reçoit des coups de matraque simplement parce qu’elle veut récupérer son téléphone…, sans oublier cette jeune femme de 21 ans tuée sur un passage piéton en sortant du bus encore par votre police... et la liste n’est hélas pas exhaustive !*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*Quand ? Quand Madame Schiappa avez-vous pris la parole pour dénoncer cela ? Quand allez-vous le faire ? Quand allez-vous demander aux forces de l’ordre de cesser de tutoyer, d’insulter, de pousser, de frapper, de tuer les FEMMES ? QUAND ?!  
Dans le monde du travail que j’ai bien connu, car je fais partie de ces retraités en voie d’extinction, dans ce monde là il est demandé des résultats. Si on est incompétent à son poste, on est licencié sans indemnité.  
VOUS, Madame SCHIAPPA, vous trouvez-vous compétente à votre poste ??? Nous, le peuple Français, nous sommes vos employeurs. Les taxes, les impôts et les richesses que nous produisons vous rémunèrent très largement !  
Alors je vous demande solennellement, FAITES VOTRE TRAVAIL au lieu d’en vouloir toujours plus... Votre job, dois-je vous le rappeler, c’est : Lutter contre les discriminations et veiller à l’égalité des femmes et des hommes…, pas de parader et de briguer d’autres fonctions.  
FAITES D’ABORD VOS PREUVES !!! Une citoyenne INDIGNÉE  
Source:*[*https://www.mesopinions.com/petition/politique/lettre-ouverte-madame-marlene-shiappa/79419*](https://www.mesopinions.com/petition/politique/lettre-ouverte-madame-marlene-shiappa/79419)



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#5**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-5)**jeudi 23 janvier 2020 - 09:12 - Anne Vareyne a dit :**

*Merci d'avoir pris l'initiative de relayer cette pétition dans l'ORG. Nous allons partager cette lettre ouverte.  
C 'est une ignominie en effet.  
On ne lâche rien!*

[**#6**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-6)**samedi 25 janvier 2020 - 08:21 - Jeanne a dit :**

*Un pôvre mineur isolé qui fuyait la guerre et les persécutions, Camerounais de 31 ans qui va payer nos retraites a violé en pleine rue une étudiante de 22 ans.* [*https://t.co/62jEZzNadu*](https://t.co/62jEZzNadu)

[**#7**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-7)**mercredi 29 janvier 2020 - 12:01 - Peter a dit :**

*Comment instaurer aujourd’hui une dictature d’un type nouveau?  
détruire la liberté  
appauvrir la langue  
abolir la vérité  
supprimer l’histoire  
nier la nature  
propager la haine  
aspirer à l’Empire.  
Chacun de ces temps est composé de moments particuliers.*

*Pour détruire la liberté, il faut : assurer une surveillance perpétuelle, ruiner la vie*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*personnelle, supprimer la solitude, se réjouir des fêtes obligatoires, uniformiser l’opinion, dénoncer le crime par la pensée.  
Pour appauvrir la langue, il faut : pratiquer une langue nouvelle, utiliser le double-langage, détruire des mots, oraliser la langue, parler une langue unique, supprimer les classiques.  
Pour abolir la vérité, il faut : enseigner l’idéologie, instrumentaliser la presse, propager de fausses nouvelles, produire le réel.  
Pour supprimer l’histoire, il faut : effacer le passé, réécrire l’histoire, inventer la mémoire, détruire les livres, industrialiser la littérature.  
Pour nier la nature, il faut : détruire la pulsion de vie, organiser la frustration sexuelle, hygiéniser la vie, procréer médicalement.  
Pour propager la haine, il faut : se créer un ennemi, fomenter des guerres, psychiatriser la pensée critique, achever le dernier homme.  
Pour aspirer à l’Empire, il faut : formater les enfants, administrer l’opposition, gouverner avec les élites, asservir grâce au progrès, dissimuler le pouvoir.  
Qui dira que nous n’y sommes pas? »*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#8**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-8)**lundi 17 février 2020 - 14:51 - chardon a dit :**

*Toulouse : une médiatrice de la mairie agressée sexuellement par des Algériens sans abri et sans papiers  
Une médiatrice de la mairie de Toulouse qui accompagnait un groupe de sans-abri atteints de la gale dans une laverie a été agressée sexuellement par l’un d’eux vendredi. Ces Algériens sont hébergés au Parc des Expositions depuis l’incendie de leur squat.*

[**#9**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-9)**lundi 17 février 2020 - 14:53 - chardon a dit :**

*Avec 12.000 cambriolages en 2019, Paris reste la capitale du vol par effraction  
Au milieu des indicateurs qui virent au rouge, les cambriolages passent, eux, carrément à la couleur noire et arrivent en tête de tableau. Paris arrive largement en tête avec plus de 12.000 cambriolages. La Seine-Saint-Denis, avec plus de 7.000, arrive en seconde position suivit par les autres départements qui tournent autour de 5.000 faits.*

*La moitié des vols par effraction sont commis par des personnes qui habitent des quartiers sensibles situés dans la même région.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Les cambrioleurs issus de clans organisés, Roumains, Sud-américains, Albanais ou Géorgiens ou les mineurs isolés venus du Maghreb, ne sont pas la cause de la majorité des casses de la région. Mais leur présence sur un secteur est un facteur d’augmentation des statistiques.*

[**#10**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-10)**lundi 17 février 2020 - 15:09 - chardon a dit :**

*Hamza Moktari le jure : « C’est la première et la dernière fois que vous me voyez. Je ne recommencerai plus». Face au jeune homme de 18 ans, la présidente du tribunal correctionnel dodeline de la tête, dubitative : «Tout le monde nous dit ça…» […]  
  
«Une agression crapuleuse inadmissible», selon la représentante du ministère public qui a requis deux années d’emprisonnement ferme à l’encontre du jeune homme. Le tribunal a finalement condamné Hamza Moktari à deux ans de prison dont six mois avec sursis et une interdiction de territoire français d’une durée de cinq ans. Il a été maintenu en détention.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#11**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-11)**lundi 17 février 2020 - 15:11 - chardon a dit :**

*Hamza Moktari le jure : « C’est la première et la dernière fois que vous me voyez. Je ne recommencerai plus». Face au jeune homme de 18 ans, la présidente du tribunal correctionnel dodeline de la tête, dubitative : «Tout le monde nous dit ça…» […]  
  
«Une agression crapuleuse inadmissible», selon la représentante du ministère public qui a requis deux années d’emprisonnement ferme à l’encontre du jeune homme. Le tribunal a finalement condamné Hamza Moktari à deux ans de prison dont six mois avec sursis et une interdiction de territoire français d’une durée de cinq ans. Il a été maintenu en détention.*

[**#12**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-12)**lundi 17 février 2020 - 15:12 - chardon a dit :**

*Saint-Jean-de-Védas (34) : des armes dont deux kalachnikovs découvertes dans un bar à Chicha […]  
  
Au départ, c’était une « descente » classique d’unités de gendarmerie, dont la compagnie de Castelnau-le-Lez, la section de recherches de Montpellier, avec le Groupe régional d’intervention*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*-GIR- de Montpellier, des agents de l’Urssaf et des Impôts, pour vérifier si le bar à chicha était en conformité au niveau administratif.*

*Ils en ont profité pour effectuer une fouille des lieux et surprise, ils ont découvert un stock d’armes à feu et de munitions, dont deux kalachnikovs, de redoutables fusils d’assaut d’origines soviétiques, très prisés par les bandes rivales des cités qui règlent des comptes. Fin décembre, la cité de la Mosson, à Montpellier a d’ailleurs été le théâtre de tirs avec ces fusils mitrailleurs automatiques.*

*[…]*

[**#13**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-13)**mercredi 19 février 2020 - 16:53 - chardon a dit :**

*Pacte avec des voyous de Seine-Saint-Denis : de lourdes accusations visent Jean-Christophe Lagarde  
  
Tirs et incendie d’un local de campagne d’un candidat d’opposition, militants menacés, pratiques clientélistes dénoncées ou enquête pour détournements de fonds publics : les accusations visant Jean-Christophe Lagarde, député (UDI) de Seine-Saint-Denis sont édifiantes.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#14**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-14)**mercredi 19 février 2020 - 18:03 - caty a dit :**

*Calais : un migrant soudanais condamné pour des violences et menaces répétées*

*Le 13 juin, armé d’un couteau, le Soudanais présenté devant les juges a exercé des violences à l’encontre d’un compatriote qui tardait à lui donner une cigarette. Cet homme qui aide les bénévoles à décharger les camions de vivres et de vêtements a déposé plainte. Le 21 août, le même Soudanais exhibe son sexe devant une employée. La victime a déposé plainte. […]  
  
Enfin, le 6 janvier, le prévenu a insulté une employée d’une association chargée de la distribution des repas, puis l’a menacée de mort et a tenté de la violenter. « Cela fait plusieurs mois que ça dure, explique la victime. Il est connu de tous pour être un homme violent.  
  
huit mois de prison et le tribunal ordonne son maintien en détention assorti d’une interdiction des départements du Nord et du Pas-de-Calais pendant trois ans*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#15**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-15)**mercredi 19 février 2020 - 18:47 - Anne Vareyne a dit :**

*Édifiant.Du coup où est -il?*

[**#16**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-16)**mercredi 19 février 2020 - 21:03 - DENIS a dit :**

*A #Angers, une grand-mère de 62 ans violée par un "#migrant mineur isolé", qui bénéficiait à ce titre d'un logement payé par les contribuables.  
Les LREM vont-ils demander à "le foutre dehors, dans un avion direction l'Afrique", comme le russe de Griveaux?!  
  
Angers. Une femme de 62 ans violée, son agresseur interpellé  
Une sexagénaire a été violée le 31 janvier 2020 au bord de l’étang Saint-Nicolas à Angers, révèle Le Courrier de l’Ouest. Des policiers en tenue ont interpellé dimanche l’agresseur après une enquête aussi intense que discrète.  
  
Tandis qu’elle cheminait, la femme a aperçu un homme qui la suivait. Elle a accéléré le pas pour tenter de fuir mais il l’a rattrapée, à proximité du monument aux fusillés. Il l’a frappée puis, sous la menace d’une paire de ciseaux, il l’a violée.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Il s’agit d’un mineur isolé suivi par l’Aide sociale à l’enfance (ASE) et qui disposait, à ce titre, d’un logement dans le quartier de Belle-Beille..  
  
[Courrier de l'Ouest] Une sexagénaire a été violée le 31 janvier au bord de l’étang Saint-Nicolas à Angers, révèle Le Courrier de l’Ouest. Des policiers en tenue ont interpellé dimanche l’agresseur après une enquête aussi intense que discrète.  
  
À propos de ce site web  
OUEST-FRANCE.FR  
INFO COURRIER DE L’OUEST. Angers. Une femme de 62 ans violée, son agresseur interpellé | Courrier de l'Ouest*

[**#17**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-17)**jeudi 20 février 2020 - 03:24 - James a dit :**

*Sans surprise, la France d'aujourd'hui!!!!!!*

[**#18**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-18)**15 mars 2020 - 17:12 - chardon a dit :**

*Samedi soir au journal de 20h , le 1er Ministre annonçait sans vergogne que le gouvernement après l'avis des scientifiques de la santé que tous les établissements*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*recevant du public seraient fermés à compter de minuit.*

*C'est à dire 4 heures après l'annonce. Il précisait que le motif de ces mesures résultaient du manque de discipline des français, suite à l'intervention du Président de la République.  
Le français est donc puni, pour son manque de discipline, .  
Question : Les restaurants du Sénat et de l' Assemblée Nationale ont-ils fermés leur porte à minuit ?  
Cette mesure de restriction ne peut qu'émaner soit d'un gouvernement dictatorial soit d'un gouvernement incompétent .  
Il nous appartient, nous patriotes français, de ne pas tomber dans le piège d'un consensus, qui nous conduirait à la servitude vis à vis de nos dirigeants.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[#8](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-8)  lundi 17 février 2020 - 14:51 - chardon a dit :

*Toulouse : une médiatrice de la mairie agressée sexuellement par des Algériens sans abri et sans papiers  
Une médiatrice de la mairie de Toulouse qui accompagnait un groupe de sans-abri atteints de la gale dans une laverie a été agressée sexuellement par l’un d’eux vendredi. Ces Algériens sont hébergés au Parc des Expositions depuis l’incendie de leur squat.*

[#9](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-9)  lundi 17 février 2020 - 14:53 - chardon a dit :

*Avec 12.000 cambriolages en 2019, Paris reste la capitale du vol par effraction  
Au milieu des indicateurs qui virent au rouge, les cambriolages passent, eux, carrément à la couleur noire et arrivent en tête de tableau. Paris arrive largement en tête avec plus de 12.000 cambriolages. La Seine-Saint-Denis, avec plus de 7.000, arrive en seconde position suivit par les autres départements qui tournent autour de 5.000 faits.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**

***Livre blanc de l’Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020***